

Programme d'ACPC, partie 1

Ensemble à Champigneulles

Démocratie locale / Transports / Patrimoine / Sécurité

/ Santé / Commerces / Écoles / Logement

Ce que nous soumettrons aux électeurs les 15 et 22 mars 2026

34 propositions concrètes susceptibles d'évoluer jusqu'au scrutin lors des échanges avec les habitants
Nous valoriserons les friches encore disponibles pour y créer de nouveaux logements . Nous lancerons une campagne participative de rénovation ou de partage des maisons anciennes existantes et peu occupées. Nous proposerons un accès facilité à la propriété par le biais du bail réel et solidaire.
Nous créerons dans la maison du projet une maison du partage et de la décroissance : recyclerie, zone de gratuité permanente, laverie, cuisine, toutothèque (prêt d'objets d'usage ponctuel : outillage, matériel culinaire...), repair'café, espace jeunes ...
Nous porterons auprès du Conseil Départemental la restauration du Bel'étang et de ses alentours en tenant compte des risques potentiels et de la stabilité dans le temps nécessaire à la préservation de la biodiversité , par exemple en maintenant un niveau d'eau permanent et stable en attendant les travaux.
Nous travaillerons avec tous les partenaires et la CCBP pour obtenir des aménagements de voirie : passages piétons mieux sécurisés (face au skate park, rue de Frouard, rue de Nancy, sous le pont de l'autoroute...), protection des cyclistes (rues de Nancy et de Frouard, signalisation cycliste , passage aménagé le long du ruisseau de la Znieff), espace de stationnement pour le covoiturage , éclairages adaptés (tunnels vers le stade, sous le pont SNCF, sous l'autoroute...)
Rénovation du château de bas : dans la moitié restant à définir (partie centrale) nous porterons un projet d'exploitation financièrement neutre ou rentable alliant des lieux de réception , d' hébergement à coup modéré (<i>hostel</i>) et une activité sociale (exemple travailleurs adultes handicapés, entreprise à but d'emploi).
Nous végétaliserons les cours d'école . Nous rendrons possible l'accès à des jardins partagés pour les scolaires (parc et quartier Mouettes) gérés par les équipes pédagogiques qui le souhaitent au sens large (enseignants, périscolaire, parents, enfants) avec des espaces pour faire classe dehors .
Nous nous battons pour obtenir la construction d' un EHPAD aux abords de la résidence des Fourrasses.
Lors des séances du conseil municipal nous réserverons un temps pour les questions du public .
Nous investirons l'espace urbain par l'art : entrées de ville, trottoirs, ponts, commerces et collège deviendront des lieux d'expression, de créativité et de rencontre
Nous prendrons l'avis des représentants syndicaux des employés municipaux sur les grandes orientations politiques de la ville.
Nous valoriserons le parc classé du château en végétalisant le terrain rouge. Nous y créerons des aménagements pour faciliter les manifestations associatives. Nous y créerons un lieu convivial, festif et culturel pour les associations et les habitants : un espace couvert, un local avec des équipements basiques, des tables, des bancs, une guinguette
Nous créerons une assemblée citoyenne tirée au sort chargée de donner un avis sur les projets et sur grandes lignes politiques de la municipalité
Après avoir par nos actions évité le doublement de la zone commerciale « Grand air », nous accompagnerons les commerçants Champigneullais qui le voudront dans une démarche collective :

regroupement associatif, adhésion au Florain, création de nouveaux bons d'achats à utiliser dans les commerces de la ville dans une démarche d'action sociale et pour des animations spécifiques.
Pour lutter contre de déterminisme social nous engagerons un projet éducatif local ambitieux, construit avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse, autour du thème « Chacun de nous » Ce projet portera une conviction forte : chaque personne est importante, a de la valeur, possède des talents et des compétences propres, a sa place dans la société, a un rôle à jouer et est essentielle aux autres et à l'environnement. Chaque jeune, enfant ou adolescent, mérite et doit pouvoir bénéficier de conditions d'apprentissage et d'accueil scolaires et périscolaires de qualité (gestion du bruit, mobilité corporelle, accompagnement adapté, accès aux espaces extérieurs), favorables à son épanouissement.
Nous rencontrerons chaque année les professionnels de santé pour évaluer avec eux l'année écoulée et les besoins que la ville peut combler et creuser avec eux l'idée de création d'une maison de santé pluridisciplinaire regroupant les compétences au service de la population.
Nous inviterons des classes des écoles et du collège à l'occasion de certains débats du conseil municipal .
Nous jumèlerons la ville de Champigneulle avec des villes étrangères dans l'optique de partager des valeurs, des projets et de créer du lien et de la tolérance.
Nous mettrons en place un véritable budget participatif, concret, transparent et inscrit dans la durée , donnant aux citoyens un véritable pouvoir de décision. Nous veillerons à ce qu'il soit doté de moyens réels et pérennes, au service de projets choisis par les habitants
Les conseillers communautaires porteront les décisions du conseil municipal.
Nous proposerons à l'opposition de piloter des missions.
Nous lutterons contre le déterminisme social à travers une plateforme de soutien scolaire et d'accès à la culture , après un état des lieux des difficultés individuelles réalisé avec les enseignants des écoles de la ville et en collaboration avec les associations et des bénévoles.
Nous rémunérerons tous les artistes professionnels qui travailleront pour la ville.
Nous inscrirons la devise de la république « Liberté, Egalité, Fraternité » sur le fronton de la mairie ainsi que sur toutes les écoles et aurons à cœur de ne jamais perdre de vue cette devise dans tous nos choix.
Nous organiserons des débats et une votation pour concevoir une devise municipale autour des thèmes et valeurs qui nous animent : sororité, adelphité, isonomie...
Nous ferons évoluer les commémorations pour une plus grande participation des habitants et en associant la mémoire des conflits à la célébration de la paix .
Nous installerons le local de l'opposition en mairie pour une meilleure reconnaissance de son rôle démocratique
Nous échangerons avec la métropole du Grand Nancy pour que les vélos de la CCBP soient compatibles avec ceux de l'agglomération
Nous développerons le skate park pour en faire un street park : pump track, mur à graffitis, mobilier urbain convivial...
Nous engagerons une concertation avec les autres villes concernées pour prévoir des moyens municipaux en vue d' aider le collège et ses enseignants volontaires à financer des sorties ou voyages pédagogiques .
Nous travaillerons avec la CCBP au développement d' actions de santé concrètes dans le cadre du Contrat Local de Santé du Val de Lorraine. Nous porterons la nécessité d'améliorer la prévention notamment pour la jeunesse du bassin.
Nous créerons un cimetière animalier .
Bâtiments municipaux : nous réévaluerons les orientations en cours. Pour l'espace Jean Zay, nous établirons un cahier des charges imposant la construction de logements en accession à la propriété, des logements sociaux en location pour développer la mixité sociale. Nous conserverons la maison du projet dans le domaine municipal pour la transformer (voir projet de Maison du partage et de la décroissance)
Pour renforcer et améliorer la sécurité et la qualité de vie , nous maintiendrons les dispositifs de vidéoprotection uniquement là où ils sont réellement nécessaires, et nous ferons le choix prioritaire de la présence humaine dans l'espace public . Nous déploierons des professionnel·les au contact direct des

habitants et des lieux de vie : éducateurs et éducatrices, garde-champêtre, médiateurs et médiatrices, policiers et policières municipaux, coordinateurs et coordinatrices de sûreté, agent-es des espaces verts. Connus et identifiés par les habitants, **ces personnels joueront un rôle essentiel de prévention, d'entretien et d'alerte**, en signalant les dégradations, les besoins de travaux ou les situations préoccupantes.

Selon nous, **maire ne devrait pas être un métier**, le maire ACPC ne fera pas plus de deux mandats